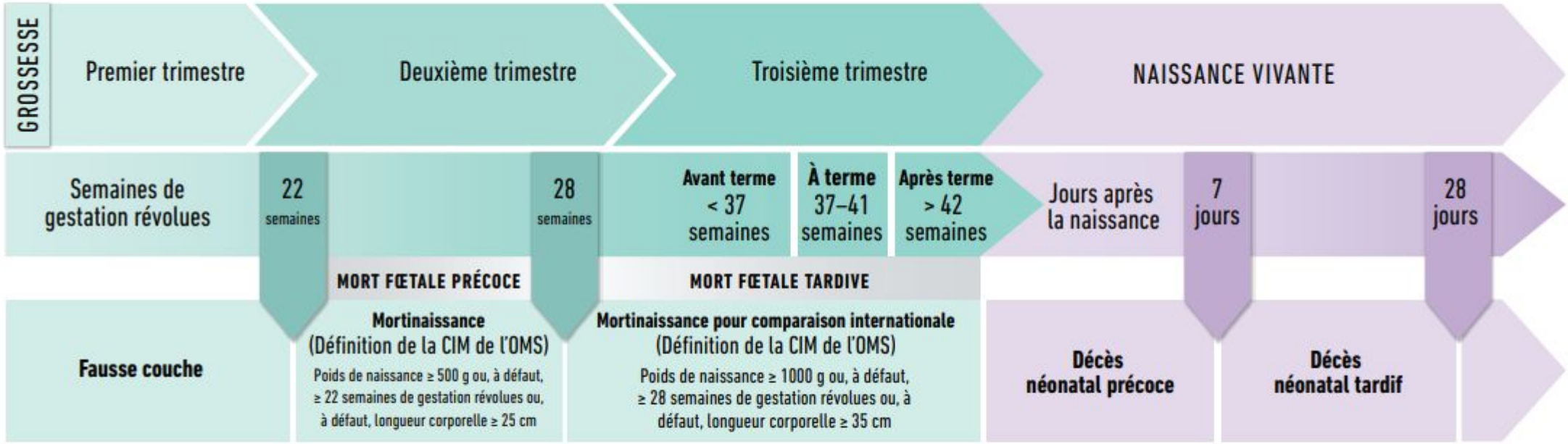
Fig. A1.1 Représentation visuelle des définitions de la mort fœtale utilisées par l'OMS et la CIM



Citation: Organisation mondiale de la Santé & Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). (2022). Contributions du secteur de la santé à l'amélioration de l'enregistrement à l'état civil des naissances et des décès dans les pays à faible revenu : guide à l'intention des responsables du secteur de la santé, des officiers d'état civil et des partenaires de développement. Organisation mondiale de la Santé. https://iris.who.int/handle/10665/354109.

Système mondial de classification de la charge de morbidité pour analyser la mortalité de la petite enfance	
Nom de la cause	**Codes CIM-10**
Toutes les causes	**A00-Y89**
Maladies transmissibles, conditions maternelles, périnatales et nutritionnelles (Groupe 1)	**A00-B99 , D50-D53, D649, E00-E02, E40-E64, G00-G09, G14, H65-H66, J00-J22, J85, N30, N34, N390, N70-N73, O00-P96, U04, , U071, U072, U099, U109**
VIH/SIDA	B20-B24
Maladies diarrhéiques	A00-A09
Coqueluche	A37
Tétanos	A33-A35
Rougeole	B05
Méningite/encéphalite	A203, A321, A39, G00–G09
Paludisme	B50-B54, P373, P374
Infections respiratoires aiguës	H65-H66, J00-J22, J85, P23, U049, U071, U072, U099, U109
Prématurité	P010, P011, P07, P22, P25-P28, P52, P612, P77
Asphyxie et traumatisme à la naissance	P017-P021, P024-P026, P03, P10-P15, P20-P21, P24, P50, P90-P91
Sepsis et autres conditions infectieuses du nouveau-né	P35-P39 (exclus P373, P374)
Autre Groupe I	Reste du Group I
Maladies non transmissibles (Groupe II)	**C00-N99 (minus D50-D53, D649, E00-E02, E40-E64, G00-G09, G14, H65-H66, J00-J22, J85, N30, N34, N390, N70-N73), Q00-Q99, R95**
Anomalies congénitales	Q00-Q99
Autre Groupe II	Reste du Group II
Blessures (Groupe III)	**V01-Y89, U129**

Remarque : les décès codés sous « Symptômes, signes et affections mal définies » (R00-R94, R96-R99) dans la CIM-10) sont répartis proportionnellement à tous les groupes pour les décès néonatals, mais exclusivement au groupe I et au groupe II pour les décès postnéonatales.